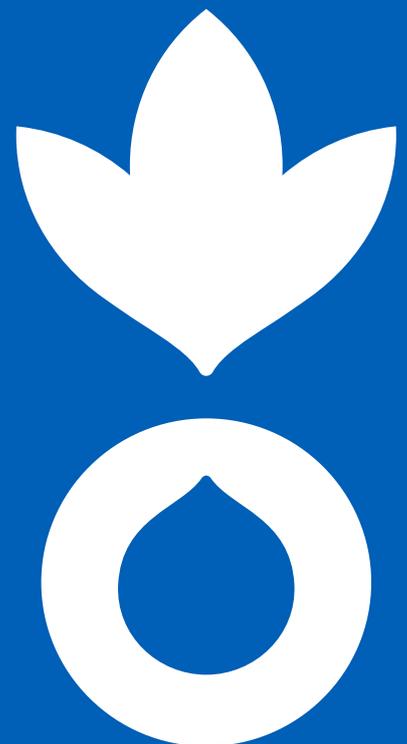


BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE DE LA ZONE AGROPASTORALE DU FERLO, SÉNÉGAL



POINTS SAILLANTS

- Faible taux de couverture végétale dans la région de Louga
- Arrivée massive de troupeaux mauritaniens dans les régions de Matam et Saint-Louis
- Forte utilisation des forages comme source d'abreuvement du bétail
- Tendance passable de l'état d'embonpoint des petits et grands ruminants
- Augmentation du prix des bétails (caprins, bovins et ovins)



Ce bulletin de surveillance de la zone agropastorale du Ferlo entre dans le cadre du projet d'appui à la préparation et au renforcement des capacités de réponses aux risques de catastrophes naturelles, et de leurs conséquences sur la sécurité nutritionnelle et alimentaire au Sénégal. Ce projet est mis en œuvre par Action contre la Faim en collaboration avec le Réseau Billital Maroobé (RBM) et le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA) pour appuyer le SAP national dans la collecte et l'analyse des données pastorales.

La validation du bulletin est assurée par le Comité National Technique du SAP qui regroupe plusieurs acteurs sectoriels, ONG et Associations de Consommateurs.

La démarche méthodologique mise en place combine des enquêtes au niveau de sites sentinelles de surveillance pastorale du RBM et l'exploitation de données satellitaires disponibles sur le site geosahel.info.

Les enquêtes de terrain concernent 30 sites sentinelles répartis sur 14 départements qui composent la zone agropastorale des régions de Louga, de Matam, de Saint-Louis, de Kaffrine et de Tambacounda. Chaque site sentinelle est sous la responsabilité d'un relais du RBM, qui est chargé de collecter à la fréquence hebdomadaire des informations sur les ressources pastorales. Les questionnaires sont transmis sous forme de messages téléphoniques, et une plateforme de service internet permet de centraliser les données collectées. Ces données sont par la suite traitées pour une interprétation cartographique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent du projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivity) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active). Cette information est accessible en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site du GEOGLAM.

SITUATION PASTORALE

PÂTURAGES

Sur la période d'avril à mai 2021, le taux de couverture de la végétation (Sèche et photo active) reste toujours acceptable au niveau de la zone agropastorale du Ferlo sauf dans les parties nord des régions de Saint-Louis et Matam (entre 40 et 60 %) et presque dans les 2/3 de la région de Louga (20 et 40 % de couverture) (Figure 1).

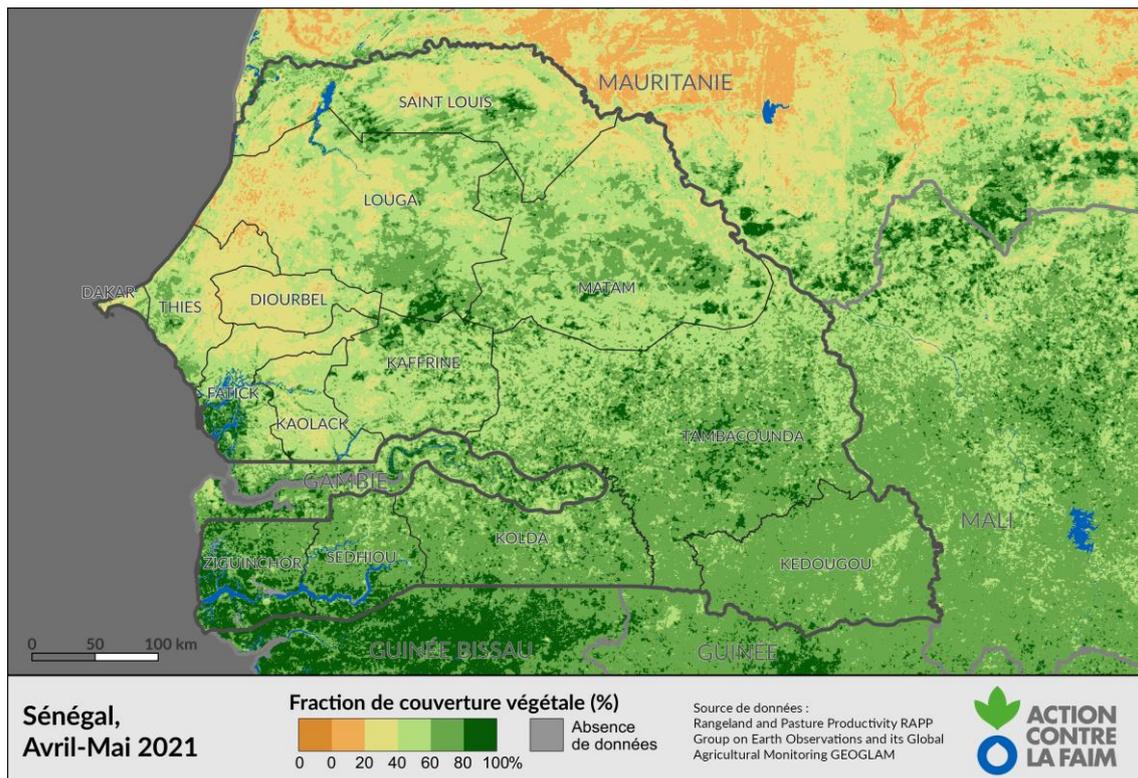


Figure 1- Fraction de couverture végétale entre avril et mai 2021 sur le Sénégal

Ce faible taux de couverture est observable au niveau de la carte d'anomalie de couverture végétale qui montre un déficit très accentué au niveau des régions de Louga, et de Tambacounda (Figure 2).

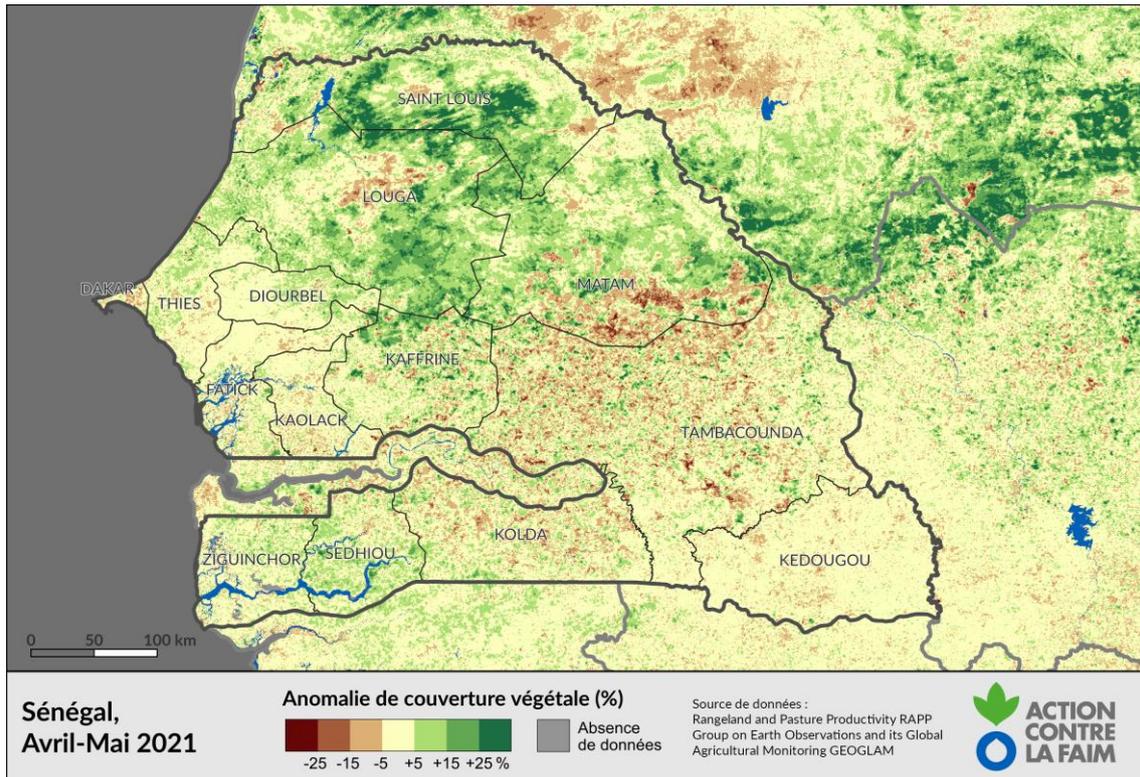


Figure 2- Anomalie de couverture végétale entre avril et mai 2021 sur le Sénégal

Au niveau des sites de surveillances pastorales, les ressources en pâturage sont globalement moyennes. Cependant, il y a une tendance vers une situation insuffisante, en nette dégradation par rapport à la période précédente, notamment dans les zones de départ des régions de Saint- Louis et Matam (Figure 3).

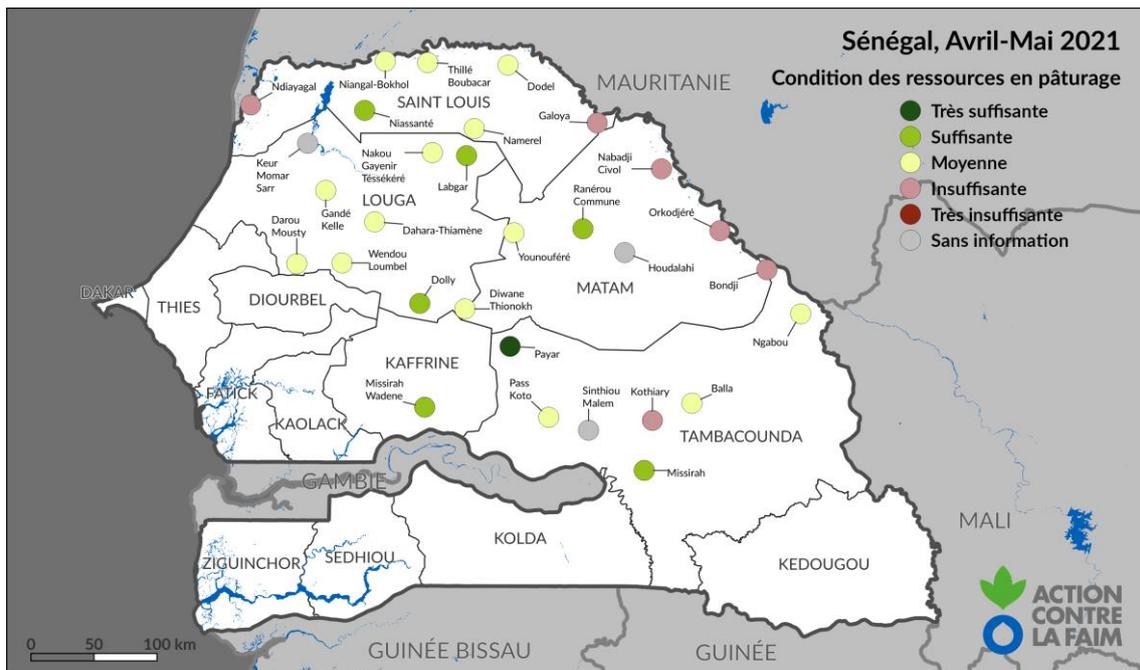


Figure 3- Situation des ressources en pâturage enregistrée entre avril et mai 2021 sur le Sénégal

RESSOURCES EN EAU

La disponibilité des ressources en eau au niveau des sites de surveillance pastorale (Figure 4) est notée suffisante à moyenne de manière générale au niveau la zone agropastorale du Ferlo toujours à l'exception des sites de Bondji (Région de Tambacounda), Thilé Boubacar (Région de Saint-Louis) et Dolly (Région de Louga). L'utilisation des forages comme source d'abreuvement du bétail, reste majoritaire au niveau de la zone agropastorale du Ferlo (Figure 5) à l'exception des zones proches du fleuve Sénégal. On note l'utilisation des puits dans la zone de Ngabou (région de Tambacounda).

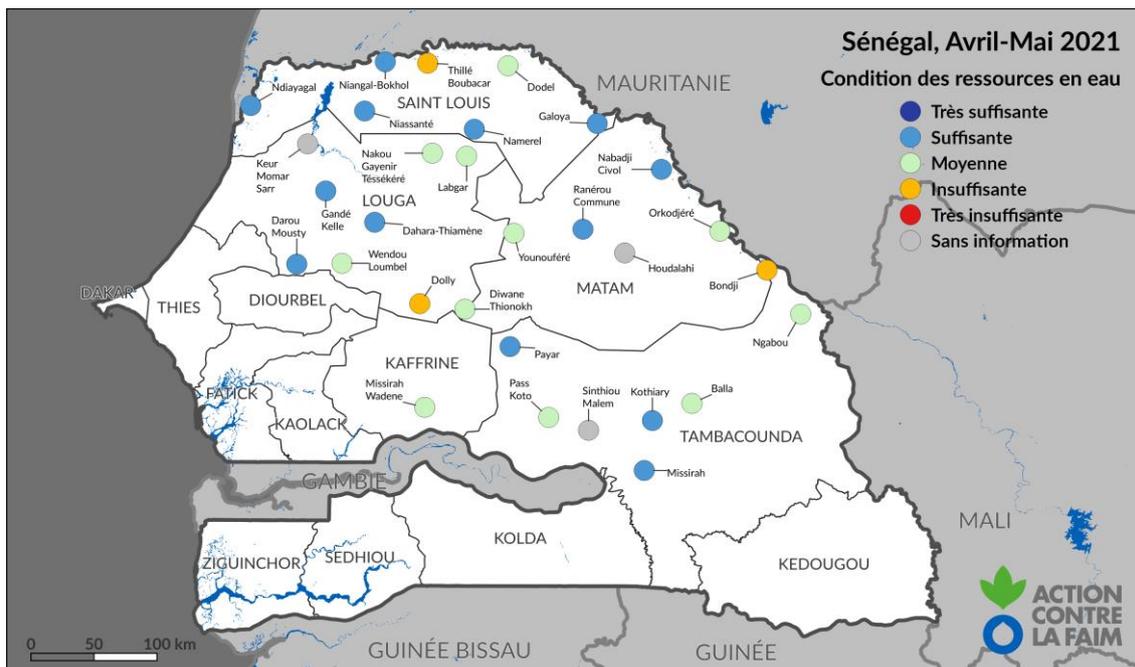


Figure 4 - Situation des ressources en eau enregistrée entre avril et mai 2021 sur le Sénégal

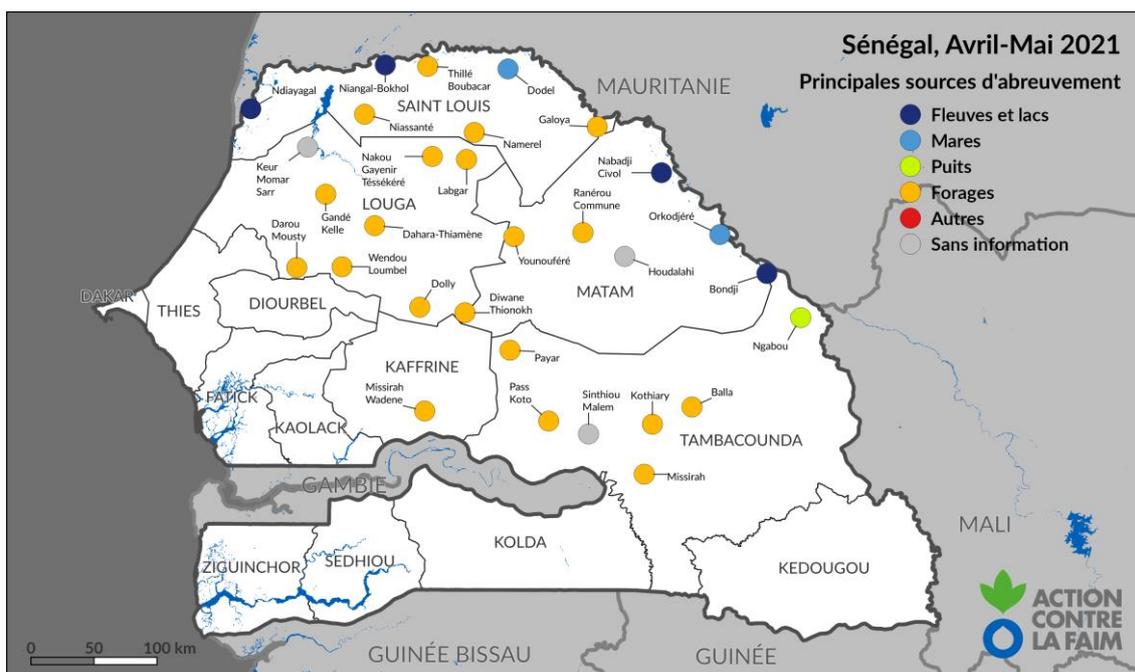


Figure 5 - Principales sources d'abreuvement utilisées entre avril et mai 2021 sur le Sénégal

CONCENTRATIONS ET MOUVEMENTS

La concentration du bétail reste globalement moyenne dans la région de Saint- Louis et faible dans la région de Matam. Elle est majoritairement moyenne à forte dans au niveau des régions de Louga et Tambacounda (Figure 6). En effet, il y a eu des arrivées massives des régions nord (Matam et Louga) vers la région de Tambacounda.

Des arrivées de troupeaux mauritaniens sont signalées dans le département de Podor (Galoya) et dans le département de Bakel (Gabou).

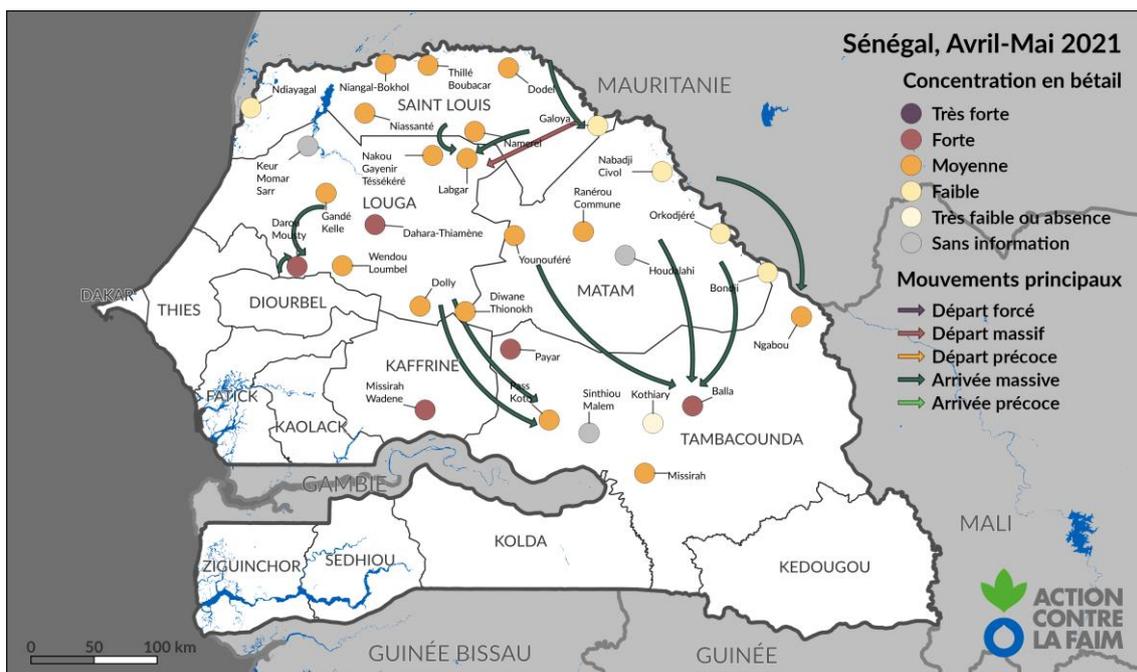


Figure 6 - Concentration et Mouvements du bétail entre avril et mai 2021 sur le Sénégal

ÉTAT D'EMBONPOINT

L'état d'embonpoint des petits ruminants reste bon à passable globalement dans la zone agropastorale du Ferlo ((Figure 7) avec une forte tendance vers une situation passable. Les sites de Dodel et Galoya (Région de Saint-Louis) et Tassékéré (Région de Louga) affichent un état d'embonpoint critique pour les petits ruminants notamment les ovins.

Les grands ruminants (Figure 8) présentent majoritairement un état d'embonpoint passable avec une situation médiocre dans les sites de Ndiayagal et Bokhol (Région de Saint-louis).

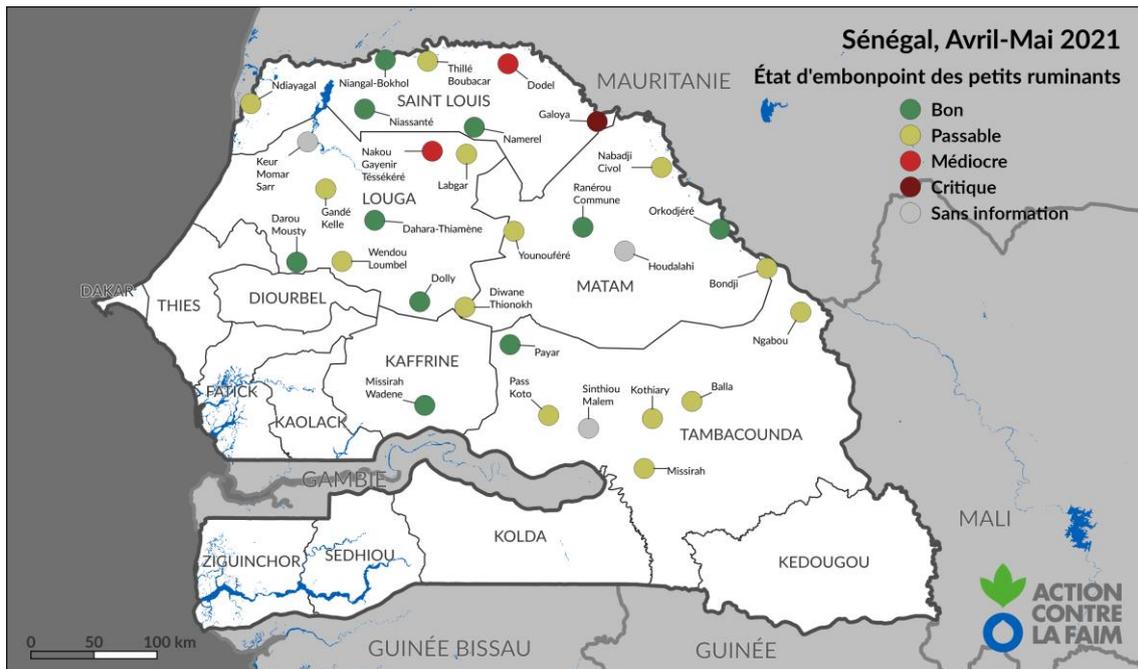


Figure 7 - État d'embonpoint des petits ruminants enregistré entre avril et mai 2021 sur le Sénégal

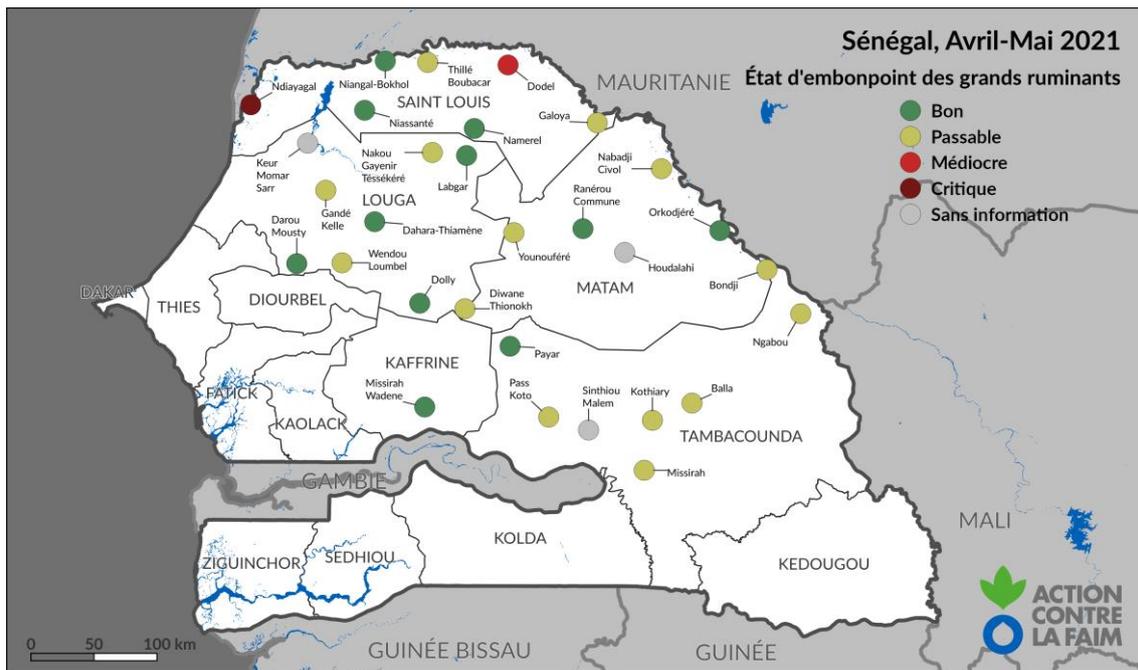


Figure 8 - État d'embonpoint des grands ruminants enregistré entre avril et mai 2021 sur le Sénégal

VOL DE BÉTAIL

Sur la période avril-mai, 18 cas de vol de bétail sont enregistrés au niveau de la zone agropastorale du Ferlo (Figure 9), soit presque trois fois plus que la période précédente.

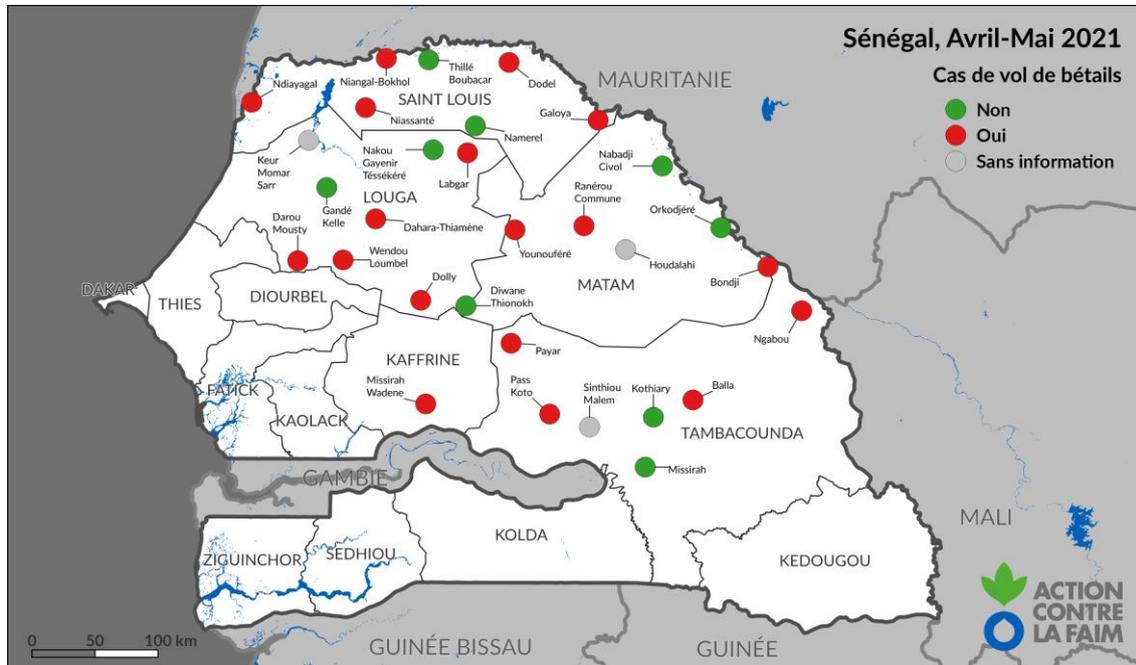


Figure 9 - Vol de bétail enregistré entre avril et mai 2021 sur le Sénégal

FEUX DE BROUSSE

La période avril-mai est marquée par une apparente diminution du nombre de cas de feu dans la zone agropastorale du Ferlo (Figure 10). Un seul cas de feu de grande taille a été enregistré dans la région Tambacounda.

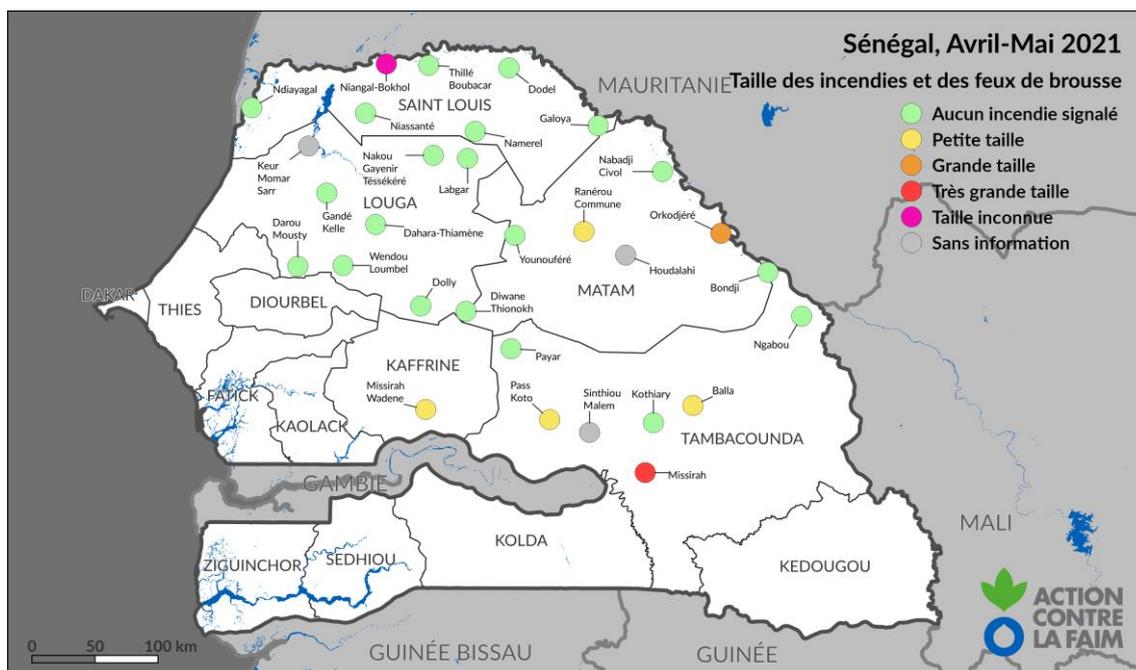


Figure 10 - Cas de feu de brousse enregistrés entre avril et mai 2021 sur le Sénégal

PRIX DES MARCHÉS

Le prix des caprins subit une augmentation par rapport à la période février-mars. Les moyennes de prix enregistrées sont de 29 592 FCFA pour les mâles et 24 444 FCFA pour les femelles avec des variations respectives par rapport la période précédente de +7% et +5% pour les femelles (Tableau 1).

Concernant les ovins, on note aussi une hausse des prix pour les mâles et les femelles. Les moyennes enregistrées sont de 71 648 FCFA pour les mâles et 43 583 FCFA pour les femelles, avec une variation respective de -1,2% et +3,34 % par rapport à la période précédente.

Pour les bovins aussi, les prix ont considérablement augmenté par rapport à la période précédente. La moyenne des prix relevés est de 335 537 FCFA pour les bovins mâles et 240 622 FCFA pour les femelles, avec une variation de +9% pour les cheptels mâles et +3% pour les femelles.

Les TDE bovin mâle contre mil et riz sont toujours favorables aux éleveurs dans tous les sites de surveillance pastorale (Tableau 1).

Les prix du riz sont relativement stables par rapport à février-mars avec respectivement des moyennes à 276 FCFA/Kg et 249 FCFA/Kg.

Le prix de l'aliment de bétail reste toujours stable par rapport à la période précédente avec une moyenne de 247 FCFA/kg.

Tableau 1 - Prix en FCFA de marché et TDE relevés en avril-mai 2021,
Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorale du RBM

Région	Département	Zone	Caprin		Ovin		Bovin		Riz	Mil	Aliment bétail	Termes échange Bovin mâle	
			Mâle 6 mois - 1 an	Femelle	Mâle 1 an - 2 ans	Femelle	Mâle 5 ans - 6 ans	Femelle				Riz	Mil
			FCFA/tête						FCFA/kg		Kg/tête		
Kaffrine	Koungheul	Missirah Wadene	15000	12500	75000	40000	275000	225000	325	250	250	846	1100
Louga	Kébémér	Darou Mousty	20000	22500	80000	50000	400000	300000	300	250	250	1333	1600
		Wendou Loumbel	33000	27000	88500	55500	540000	340000	300	250	275	1800	2160
		Labgar	22000	20500	77000	30000	490000	300000	300	300	200	1633	1633
	Linguère	Nakou G. Tèssékéré	42000	32000	90000	38500	450000	280000	300	225	250	1500	2000
		Diwane Thionokh	24000	20000	45000	31000	280000	207500	350	235	212,5	800	1191
		Dahara-Thiamène	32500	22500	75000	40000	400000	300000	375	300	250	1067	1333
		Dolly	30000	26500	55000	45000	425000	450000	325	225	250	1308	1889
Louga	Gandé	27500	30000	95000	75000	425000	460000	300	300	250	1417	1417	
Matam	Kanel	Orkodjéré	50000	30000	100000	45000	200000	100000	250	250	250	800	800
	Matam	Nabadji Civol	35000	22500	90000	50000	300000	150000	250	250	250	1200	1200
	Ranerou	Younouféré	24000	22000	80000	40000	280000	200000	300	250	250	933	1120
Ranérou Commune		30000	25000	70000	45000	262500	225000	350	250	250	750	1050	
Dagana	Niangal-Bokhol	35000	26250	90000	75000	200000	150000	300	400	350	667	500	
	Ndiayagal (Diama)	25000	30000	60000	50000	350000	300000	300	425	250	1167	824	
	Niassanté	29000	26000	72500	48750	292500	247500	300	275	200	975	1064	
Saint-Louis	Namerel	25000	20000	67000	30000	500000	250000	260	300	200	1923	1667	
		Galoya	40000	30000	62500	40000	250000	175000	300	300	250	833	833
	Podor	Thillé Boubacar	15000	15000	75000	45000	500000	250000	300	350	250	1667	1429
		Dodel	35000	30000	60000	45000	360000	165000	300	350	200	1200	1029
Tamba	Bakel	Ngabou	30000	20000	50000	25000	250000	150000	300	200	250	833	1250
		Bondji	28000	34000	65000	40000	367500	235000	300	350	250	1225	1050
	Goudiry	Kothiary	12500	14500	27500	30000	150000	175000	300	250	250	500	600
	Koumpentoum	Payar	41000	29000	92000	38000	292000	287000	325	210	250	898	1390
		Pass Koto	21000	17250	55000	35000	200000	100000	300	210	300	667	952
	Tamba	Balla	37500	25000	70000	45000	270000	235000	300	200	250	900	1350
		Missirah	40000	30000	67500	45000	350000	240000	300	300	300	1167	1167
		Sinthiou Malem	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

CONCLUSION

RECOMMANDATIONS

- Assurer le ravitaillement correct des magasins de stock d'aliment de bétail pour la période de soudure pastorale
- Renforcer la surveillance zoo-sanitaire notamment au niveau des postes d'inspections frontalières
- Préparer la campagne d'hivernage de cultures fourragères
- Augmenter les campagnes sensibilisation en particulier pour la lutte contre les feux de brousse
- Sensibiliser les populations sur la législation concernant le vol de bétail à l'aide de spots radio et des campagnes d'informations
- Poursuivre la surveillance pastorale

INFORMATION ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour l'accès aux bulletins
- www.geosahel.info pour la visualisation des cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- NDIAYE Bamba (Sénégal) - bndiaye@sn.acfspain.org
- FILLOL Erwann (Sénégal) - erfillol@wa.acfspain.org
- BERNARD Cédric (Sénégal) - cbernard@wa.acfspain.org

FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de la Fondation Albert II de Monaco, et du Réseau Billital Maroobe RBM.

